



FRATRES ORDINIS PREDICATORUM
CURIA GENERALITIA

Rome, le 28 août 2010
Fête de saint Augustin

Prot. 50/10/786 Lettere Varie M.O.

« Une seule âme et un seul cœur en Dieu »
Lettre aux moniales de l'ordre

Très chères sœurs,

En cette fête de saint Augustin, peu de jours avant de terminer mon mandat, voulant d'une certaine façon suivre le frère Damian Byrne et le frère Timothy Radcliffe, j'ai souhaité écrire une lettre particulièrement adressée à vous.

Il s'agit d'un désir qui remonte à bien avant l'année jubilaire qui célébrait les 800 ans de la fondation de la première communauté contemplative dominicaine (Prouilhe). En effet, en octobre 2004 à Sainte Sabine, j'étais réuni avec les membres de la commission internationale des moniales et je leur ai demandé de l'aide. Après avoir étudié et discuté la question, le frère Manuel Merten – précédent promoteur des moniales – avec les moniales qui faisaient partie de cette commission ont décidé d'inviter toutes les moniales et tous les monastères à réfléchir sur leur vocation¹. La réponse des monastères au niveau mondial a été très positive, enthousiaste, profonde. La commission internationale m'a opportunément remis toutes les contributions recueillies et bien ordonnées. On a même préparé un dossier avec une synthèse très intéressante.

Pour finir, j'aurais voulu relier toute la richesse d'une telle réflexion et, comme Jean le Baptiste, me faire la « voix » de la « Parole » qui habite en vous². Je dois vous confesser que je ne me suis pas senti capable de l'écrire.

Il y a peu de temps, à la deuxième retraite prêchée aux contemplatives à Caleruega (au mois de juin dernier), on a lu aux repas divers textes : l'exhortation apostolique *Gaudete in Domino* de Paul VI sur la joie chrétienne³, sa « *Méditation sur la mort ou le testament spirituel* »⁴, les catéchèses du saint père sur Saint Dominique, Saint Albert le Grand et Saint Thomas d'Aquin et les lettres adressées aux moniales par mes deux prédécesseurs immédiats, écrites au moment où ils terminaient leurs mandats respectifs, en 1992 et en 2001. Beaucoup parmi les moniales m'ont interrogé sur celles-ci (18 ans après la première et plus de 9 ans après la seconde, certaines ne les connaissaient pas ou peut-être ne s'en souvenaient-elles pas !) Aujourd'hui, plutôt que de vous écrire d'autres choses, je signerais comme miennes ces

¹ Vous vous rappelez probablement les questions qui ont été envoyées à tous les monastères : Comment je contemple ? Qu'est-ce que je contemple ? Comment la contemplation a changé ma vie ? Qu'est-ce que je peux dire à la famille dominicaine sur la contemplation ?

² Cf. Saint Augustin, *Sermon 293, 3* (cf. III dimanche de l'Avent, Office des Lectures).

³ PAUL VI, Exhortation apostolique *Gaudete in Domino* (le 9 mars 1975)

⁴ PAUL VI, *Méditation sur la mort* (cf. Documentation Catholique n. 1771 (1979) 826-828)

pages, vous invitant à les relire, à les méditer en vos coeurs⁵.

Par ailleurs, pendant ces années, j'ai pu rencontrer beaucoup d'entre vous dans vos communautés. Je regrette de ne pas avoir pu aller dans tous les monastères. Mais sans doute, les retraites (« exercices spirituels ») que j'ai pu prêcher dans différentes régions ou fédérations ont été une page particulière de nos rencontres. Je vous assure que ces jours ont été pour moi inoubliables, quelques unes des plus belles expériences que le Seigneur m'a offertes en ces 9 ans de ministère ! Je regrette tant de ne pas avoir pu prêcher aux moniales d'autres régions (l'Asie, l'Afrique, la région « Europa utriusque ») !

Enfin, j'ai écrit diverses lettres à des fédérations ou à des monastères à l'occasion du jubilé pour les moniales qui a fait tant de bien à tout l'ordre. Je souligne les lettres « **Pour qu'ils aient la vie** »⁶ et « **Avez-vous manqué de quelque chose ?** »⁷.

En écho à la célébration des 800 ans de la fondation de Prouilhe, et dans la neuvaine d'années de préparation à la commémoration du 8^{ème} centenaire de la confirmation de l'ordre, rien de mieux que de nous rappeler un point qui concerne les origines des moniales, en rapport immédiat avec saint Dominique. La bienheureuse Cécile dit clairement que le père des Prêcheurs s'est occupé avec toute sa sollicitude des sœurs réunies à Saint-Sixte et, employant un langage qui dénote une entière satisfaction, elle affirme qu'il *les instruisait sur les thèmes relatifs à leur nouveau chemin de vie religieuse*, car « **elles n'eurent pas d'autre maître pour les former à la vie de l'Ordre** »⁸. A ce service généreux que saint Dominique a rendu aux premières communautés, les religieuses ont répondu par une entière confiance, sans se laisser dissuader ni décourager par ceux qui, désirant les détourner de leur projet, discréditaient saint Dominique, comme c'est arrivé à Rome même.

La vie dominicaine a effectué un pas en avant par rapport au monachisme médiéval. Le fondateur des Prêcheurs demandait une « disponibilité pour l'itinérance et pour la solidarité entre les communautés », lorsque cela serait nécessaire. A cet effet, il a recouru au pape, pour qu'il adresse une bulle commune aux sœurs et aux frères. Honorius III la lui a accordée à *Civita Castellana* le 17 décembre 1219⁹. Il exprimait dans ce document qu'il désirait *planter des arbres produisant du fruit* dans le paradis de l'Eglise et *prendre soin de ceux qui sont déjà plantés*. Il voulait que les uns et les autres – pour conserver l'image – croissent en une nouvelle fondation à Rome, près de la vénérable basilique dédiée au pape martyr saint Sixte. A cette fin, *il demandait avec son autorité apostolique*, aux sœurs de Prouilhe que, si le frère Dominique jugeait leur venue nécessaire pour une telle fondation, elles se montrent promptes à accourir au nouveau couvent, selon sa demande, afin de se consacrer et de se livrer totalement au Seigneur dans l'ordre.

Lorsque, deux ans plus tard, au printemps 1221, saint Dominique a montré une fois de plus sa conviction que « *le blé entassé pourrit, tandis que le grain semé fructifie* », et qu'il a frappé à la porte de la communauté de Prouilhe, huit sœurs se sont mises en route pour Rome. L'une d'elles, sœur Blanche, fut la première prieure de la communauté romaine. Comme l'avait désiré saint Dominique, les sœurs du midi de la France **ont enseigné l'Ordre** à leurs

⁵ FRERE DAMIAN BYRNE, *Lettre aux moniales de l'ordre* (mai 1992) [Analecta 100 (1992) 20-24] ; FRERE TIMOTHY RADCLIFFE, *Lettre Une vie contemplative* (29.04.2001) [Analecta 109 (2001) 63-87 ; IDI 393 (mai 2001)]. Les deux ont été publiées aussi dans les diverses éditions du livre « *Louer-Bénir-Prêcher – Paroles de grâce et de vérité* (1962-2001) » [Les Editions du Cerf (Paris 2004)]

⁶ A des dates différentes et en diverses langues, elle a été envoyée à presque tous les monastères.

⁷ Ecrite le 25.02.2009, comme un appel à la solidarité à tous les monastères de l'ordre.

⁸ BIENHEUREUSE CECILE, *Miracles de Saint Dominique à Rome*, n. 6.

⁹ Cf. VLADIMIR KOUDELKA, *Monumenta diplomatica Sancti Dominici* (Rome 1966) 117.

sœurs réunies à Saint-Sixte¹⁰. Le pape voulait une vie religieuse renouvelée pour son diocèse de Rome afin que de là, elle rayonne sur l'ensemble de l'Eglise. Saint Dominique ne désirait pas autre chose que de collaborer à un vaste projet ecclésial, qui était appelé à produire beaucoup de fruit, bien au-delà du temps et des limites géographiques connues à cette époque.

Les bases d'une nouvelle fondation à Bologne ont été posées par l'acceptation de la bienheureuse Diane d'Andalò dans l'ordre. C'est le bienheureux Jourdain qui a réalisé la fondation du couvent Sainte Agnès à Bologne, quelques mois après avoir été élu maître de l'ordre. De fait, le couvent a été fondé en 1223. Suivant les traces de saint Dominique, le bienheureux Jourdain a fait en sorte que quatre moniales de Saint-Sixte se déplacent à Bologne. A leur tête il y avait la toute jeune soeur Cécile de Rome qui a été prieure de la communauté (elle l'était aussi en 1237)¹¹. Elles ont rapidement attiré des jeunes bolonaises qui sont entrées dans la vie monastique dominicaine.

Peu de temps après, également au temps du bienheureux Jourdain, le monastère d'Alba (Cuneo) a été fondé. Pareillement, quelques moniales de sainte Agnès de Bologne sont sorties pour la fondation d'Alba¹². Les expériences de donner ainsi la vie se sont répétées tout au long de ces 800 ans, grâce à bien des monastères dans différents pays. Lorsqu'on connaît l'histoire de certaines communautés on est surpris par la générosité de celles-ci qui jaillit encore de leur pauvreté. Le Seigneur ne nous demande-t-il pas aujourd'hui une pareille générosité ? N'était-ce pas là le désir du concile quand il invitait les communautés contemplatives à renouveler l'esprit « fondateur » et, à étendre, allègres dans l'espérance, le premier amour à d'autres coins du monde¹³ ?

N'est-ce pas le moment de développer la collaboration entre des communautés avec des projets de fondation qui donnent une vie nouvelle ? Ce ne sont pas des rêves irréels, je parle des projets réalistes, fidèles à l'histoire et, en même temps, chargés d'espérance. Nous ne pouvons pas nous limiter à demander dans la prière, à susciter, à vouloir et à attirer plus de vocations pour « être plus nombreux chez nous ». En célébrant cette année les 500 ans de la première communauté de frères en Amérique tout l'ordre doit redécouvrir sa vocation en cet esprit missionnaire. En résumé : Etant fidèles à la Vie !

Comme contemplatives de l'Ordre des Prêcheurs, vous avez gardé en vos cœurs tout ce que saint Dominique vous a enseigné. En ce sens, les contemplatives doivent être comme la réserve de ce patrimoine que notre père a voulu afin de faire avancer la mission de la prédication. Maintenant je me décide à vous demander de nous « rappeler » ce patrimoine¹⁴ : poussez-nous, les frères, à être de véritables hommes de l'évangile, des prédicateurs de la Parole étudiée, priée et contemplée. Offrez votre témoignage à tant de congrégations pour qu'elles découvrent toujours et en tout lieu les racines contemplatives et communautaires de leur ardeur apostolique et missionnaire, le sens ultime de leur engagement envers les pauvres et les marginaux et l'anticipation des réalités à venir. Invitez nos fraternités laïques à être le levain dans le monde et dans le milieu qu'elles doivent évangéliser : la famille, l'école et l'université, le monde de travail, celui des associations d'ouvriers, des usines et des bureaux, la politique, l'économie, etc...

¹⁰ Cf. MARIE-HUMBERT VICAIRE, Histoire de saint Dominique, t. 2, CERF (Paris 1982) 277-279.

¹¹ Ceci a été noté dans les Chroniques de Saint-Sixte de Rome, et le frère RAIMONDO SPIAZZI a édité leur contenu dans Chronache e fioretti del monastero de San Sisto all' Appia (Bologne 1993). A la page 55 il est fait allusion à l'aller des moniales romaines à Bologne.

¹² Cette donnée provient aussi des Chroniques de Saint-Sixte (Ed. R. SPIAZZI) 83.

¹³ Ad gentes n. 40.

¹⁴ Cf. Code de Droit canonique c. 578

Tenant compte de ce dialogue que j'ai essayé de maintenir avec vous depuis le début de mon mandat, je conclus cette lettre en insistant à temps et à contretemps : comme l'a fait saint Dominique, comme l'ont fait les moniales de Prouilhe avec leurs sœurs de Saint-Sixte à Rome, je vous exhorte une fois de plus, en achevant la tâche que mes frères m'ont confiée il y a neuf ans : **Formez-nous à la vie de l'Ordre ! Enseignez-nous l'Ordre !**

Je vous supplie de continuer de parler entre vous de ces choses dans chaque monastère, dans les différentes régions et fédérations. Le dialogue nous aide à partager les joies et les espoirs et aussi les tristesses et les angoisses. Le dialogue dilate le cœur. Le dialogue fait grandir le désir de continuer de croître, comme Jésus : « **en taille, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes** » (Lc 2, 52).

En même temps, confions tous nos soucis à Dieu, car il a soin de nous (cf. 1 P 5, 7). Demandons les lumières de l'Esprit pour qu'il nous aide à discerner « **quelle est la volonté du Père, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait** » (cf. Rm 12, 2).


Devant les décisions du IV concile du Latran (canon XIII), le pape Innocent III a invité Dominique à choisir avec ses frères une règle de vie déjà existante. Les frères ont opté unanimement pour la règle de saint Augustin. Ce qui paraissait au début un obstacle à la nouveauté du projet de saint Dominique a fini par être la manière institutionnelle de s'insérer canoniquement dans l'Eglise universelle, c'est-à-dire vivre un charisme original, à la fois dynamique et, partant du cœur de l'Eglise, un levain évangélique dans le monde.

Tant les constitutions des moniales que celles des frères sont précédées par la Règle de saint Augustin. En ce jour où nous fêtons le saint évêque d'Hippone, je vous invite à en lire le début comme l'expression d'un désir qui se fait prière : « **Tout d'abord, pourquoi sommes-nous réunis sinon pour habiter ensemble dans l'unanimité, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme en Dieu** ».

Chères sœurs en saint Dominique, ayez toujours conscience de votre vie et de votre mission contemplatives, du sens des besoins vrais et profonds des hommes et des femmes pour qui vous priez et vous vous sacrifiez. Marchez pauvres, libres, fortes et amoureuses vers le Christ. Vivez fidèlement, volontiers, simplement, humblement, avec force d'âme, comme étant la volonté du Seigneur, votre vocation et le devoir qui découle des circonstances dans lesquelles vous vous trouvez. Faites rapidement, bien et joyeusement ce que l'Eglise, l'ordre et le monde attendent de vous maintenant, même quand cela dépasse immensément vos forces et vous coûte la vie.

Reconnaissant pour votre témoignage et vos prières qui m'ont tant encouragé durant ces années, je vous dis au revoir fraternellement en saint Dominique. Rendez-vous à chaque eucharistie !




Frère Carlos A. Azpiroz Costa O.P.
Maître de l'Ordre